

Cher(e)s dirigeant(e)s du sport parisien,

Cher(e)s ami(e)s

Après plus de 50 jours de confinement, la lutte contre le coronavirus est hélas encore loin d'être terminée. J'ai une pensée pour chacun(e) d'entre vous et en particulier ceux qui ont dû affronter cette épreuve eux-mêmes ou pour leurs proches.

Alors qu'une première phase de déconfinement commencera ce lundi, je me devais de vous informer sur les perspectives en matière de pratiques sportives.

Je sais à quel point cet arrêt brutal des entraînements, des compétitions et du plaisir d'être ensemble est douloureux pour nous tous, les éducateurs, les bénévoles et les licenciés. Nous avons tous hâte de pouvoir reprendre le sport dans les meilleures conditions.

Cependant la situation parisienne ne nous permet pas, à ce stade, d'envisager une reprise rapide de l'activité des clubs pour deux raisons.

La première raison est d'abord d'ordre national. L'État a indiqué les grandes lignes du déconfinement en matière sportive. Elles prévoient que seules les pratiques individualisées en extérieur seront permises, à condition qu'elles respectent les règles de distanciation sociale, et à l'exclusion de tous les sports collectifs ou de contact. Enfin l'État prévoit, en respectant les critères précédents, l'autorisation des activités sportives de plein air sans limitation de durée, sans attestation et limitées à 10 personnes maximum.

La seconde raison est d'ordre parisien : la cartographie présentant chaque jour l'état des lieux sanitaire, département par département, nous rappelle, qu'à ce stade, Paris reste très touchée et doit donc maintenir un niveau élevé de mesures de prévention.

La situation parisienne est particulière à double titre. En plus de présenter des caractéristiques de densité unique en France qui rendent la mise en œuvre d'un plan de retour à l'activité particulièrement difficile, les autorités sanitaires considèrent Paris comme un territoire où les risques d'une reprise de la circulation du virus demeurent importants. Au regard de ces éléments, la Ville ne prendra aucun risque de nature à mettre en péril notre combat contre l'épidémie et souhaite tout mettre en œuvre pour déployer un plan de déconfinement très progressif afin de protéger l'ensemble des parisiens.

Ainsi, j'ai le regret de vous confirmer qu'aucun équipement sportif ne sera accessible le 11 mai et jusqu'à nouvel examen de la situation au début du mois de juin. L'ouverture des centres sportifs de plein air nous apparaît malheureusement trop précoce à ce jour, les conditions optimales garantissant la sécurité de tous – pratiquants comme agents municipaux – n'étant pas réunies.

Nous autoriserons cependant l'accès à certains Terrains d'Éducation Physique (TEP) de proximité qui permettent la pratique individuelle dans le plus strict respect des gestes barrières, ainsi que l'accès aux agrès sur l'espace public. Ceux-ci seront dédiés à la pratique individuelle et ne pourront faire l'objet de réservations de créneaux.

Je connais l'impatience de vos licencié-e-s, éducateurs et bénévoles à reprendre leurs activités et réinvestir les terrains de sport. Je ne peux que la partager mais vous invite, avec moi, à faire preuve de toute la pédagogie nécessaire pour que nous puissions permettre, grâce aux mesures préventives mises en place, une belle reprise sportive, en toute sécurité, dans quelques semaines et surtout la saison prochaine pleine et entière.

Je sais pouvoir compter sur vous pour résister du mieux possible aux effets de cette crise et je serai à vos côtés jusqu'à ce que nous puissions, ensemble, garantir la reprise du sport à Paris avec la plus grande précaution.

Prenez soin de vous,

Chaleureusement,

Jean-François MARTINS

Adjoint à la Maire de Paris chargé des Sports, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024